

Grève du mardi 15 novembre 2016

Code Direction : 370

Direction : DIR DEPT FINANCES PUBLIQUES D'INDRE ET LOIRE

Motif : Solidaires Finances publiques, CGT Finances publiques, FO DGFIP ont déposé un préavis du 10 octobre au 31 décembre 2016 :
L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des restructurations.
Le renforcement des moyens humains et budgétaires.
Le maintien et le renforcement des droits sociaux des agents, une réduction des écarts de rémunération par une revalorisation des régimes indemnitaires et une véritable reconnaissance de leurs qualifications et pour refuser la mise en place de PPCR et du RIFSEEP
Une amélioration réelle et concrète des conditions de vie au travail
Le maintien d'une action sociale de haut niveau dans tous les domaines.
Appel Intersyndical CFDT Finances publiques, CFTC DGFIP, UNSA Finances publiques, CFE CGC à la grève des organisations syndicales signataires du projet d'accord Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR)
Pour une carrière valorisée
Pour une mobilité choisie

Organisations syndicales : Organisations syndicales des Finances publiques : Solidaires, CGT, FO, CFDT, CFTC, UNSA, CGC

	Catégorie A+ (1) Cadres supérieurs			Catégorie A (inspecteurs seulement)			Catégorie B			Catégorie C			Totaux			Structures		
	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Ouvertes au public	Fermées au public	%
Direction	22	3	13,64	40	5	12,50	79	19	24,05	43	13	30,23	184	40	21,74			
SIP-CDI-CDIF	6		0,00	13	5	38,46	55	19	34,55	61	27	44,26	135	51	37,78	11	1	9,09
SIE, SIP-SIE et PRS	5		0,00	11	1	9,09	82	36	43,90	26	7	26,92	124	44	35,48	6	1	16,67
Trésoreries	16	7	43,75	23	11	47,83	85	31	36,47	51	14	27,45	175	63	36,00	21	8	38,10
Brigades - BCR - PCE - PCRP - ICE	3		0,00	26	2	7,69	8		0,00	1		0,00	38	2	5,26			
Services de Publicité Foncière	2		0,00	2		0,00	11	1	9,09	16	4	25,00	31	5	16,13	4		0,00
ESI																		
CPS				1		0,00	9	2	22,22	11	5	45,45	21	7	33,33			

TOTAL	54	10	18,52	116	24	20,69	329	108	32,83	209	70	33,49	708	212	29,94	42	10	23,81
-------	----	----	-------	-----	----	-------	-----	-----	-------	-----	----	-------	-----	-----	-------	----	----	-------

(1) La catégorie A+ supérieurs s'entend à partir du grade d'Inspecteur divisionnaire